Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 3 OCTOBRE 1880.

GRANDE ASSEMBLÉE POPULAIRE

—AU—

THÉATRE DU GRAND-OPERA;

Des Orateurs de la campagne et de la ville s'y font entendre.

Une foule à la fois nombreuse et choisie assistait hier soir, dans l'ancienne salle du théâtre des Variétés, à l'assemblée populaire convoquée par le comité central d'Etat du parti Démocrate-Conservateur.

En sa qualité de chef de ce comité, M. James Eustis a appelé l'assemblé à l'ordre et a prononcé une courte allocution de circonstance qui a été accueillie par des applaudissements prolongés.

Il a ensuite présenté au public M. L. H. Gardner que le comité avait désigné pour occuper le fauteuil de la présidence, et a lu les noms des vice-présidents au nombre d'environ deux cents.

Après avoir remercié le comité de l'insigne honneur dont il était l'objet de sa part, et félicité ses concitoyens d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'invitation du comité, M. Gardner, avec une modestie réelle, a accusé son inhabilité à prononcer un discours. Je ne suis pas *politicien*, a-t-il dit, mais je connais l'urgente nécessité qu'il m'impose à moi, comme à tout citoyen qui se dit bon patriote, de consacrer quelque attention à la politique du jour.

Le secrétaire de l'assemblée, M. W. R. Whitaker, a donné lecture d'une lettre du gouverneur Wiltz à l'adresse de l'honorable James Eustis, dans laquelle le gouverneur exprime des regrets de ne pouvoir se faire entendre comme il se le promettait, par suite de son départ précipité pour la campagne que des affaires de haute importance ont motivé.

Le premier orateur appelé à haranguer l'assemblée a été l'ex-juge de la cour suprême de l'Etat, l'Honorable T. C. Manning qui a dit qu'il mettait à profit la circonstance pour remercier publiquement la convention qui l'avait nommé un des électeurs présidentiels, avant de traiter la question qui agite tout le pays en ce moment, celle du choix du chef de la nation. L'orateur croit inutile d'expliquer les principes des deux parties politiques en présence l'un de l'autre; il réclame le républicanisme par centralisation, et la démocratie par autonomie.

Il s'agit de savoir lequel de ces partis triomphera, et cependant il n'est pas hardi de prédire le triomphe du parti démocrate conservateur: tous les électeurs veulent secouer leur apathie et se munir de leurs certificats d'enregistrement.

L'orateur s'est étonné à bon droit du nombre restreint d'électeurs blancs enrégistrés jusqu'à ce jour; il a affirmé que les démocrates des paroisses rurales travailleront avec une ardeur digne d'éloges, et qu'ils ne pardonneraient jamais à ceux de la ville de ne donner qu'une majorité infime, le cas échéant.

Le juge Manning s'est étendu assez longuement sur l'iniquité du candidat républicain et sur les mérites du candidat démocrate. Il a terminé ses remarques en rappelant la conduite magnanime du général Hancock à l'endroit des louisianais, à l'issue de la guerre, alors qu'il commandait l'Etat et qu'il eut pu s'y montrer cruel avec impunité. Contrageux sur le champ de bataille, le héros de Gettysburg devint homme d'Etat après la cessation des hostilités, car il sût faire primer le militaire par le civil. Le général Hancock a des titres d'autant plus grands à la reconnaissance des louisianais, que sa conduite était en désaccord avec les vœux du gouvernement oppresseur du Nord qui nous avait conquis.

Après ce discours, qui a soulevé fréquemment des tonnerres d'applaudissements, le général Allen Thomas, d'Assomption, le colonel E. N. Ogden, d'Ouachita, l'honorable Clay Knoblock, de Lafourche, et l'honorable T. S. Wilkinson, de Plaquemines, ont fait entendre leurs éloquentes paroles.

Chacun à sa façon a plaidé la cause de la Démocratie avec talent et a exhorté les électeurs à exercer, le 2 novembre prochain, ce droit du suffrage que leur octroie la Constitution des Etats Unis. A l'appui de cette exhortation, les orateurs ont invoqué le 14 septembre 1874 et le 9 janvier 1877, dates à jamais mémorables pour le pays et qui doivent rappeler aux citoyens de la Nouvelle-Orléans les épreuves humiliantes qu'ils ont eu à subir sous le règne éhonté des républicains-radicaux, et qu'ils auraient, indubitablement, à subir encore si Garfield arrivait au pouvoir.

Le colonel Ogden a obtenu un succès d'enthousiasme car il a été pathétique. Doué d'une intélligence d'élite et d'un talent oratoire remarquable, il a été heureux dans le choix de ses idées et dans le langage éleuri dont il les a exprimées.

Après l'adoption des résolutions qu'il est d'usage de présenter aux assemblées de ce genre, résolutions que nous eussions, volontiers publiées, n'eut-ce été l'exignité du cadre consacré à ce rapport, le président a prononcé l'ajournement de l'assemblée au milieu des vivats enthousiastes de la foule.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Monnagner & Cie.

—A Bordeaux, le succès a été tel, à la dernière représentation, que non-seulement l'artiste acclamée a dû reparaître dix fois, après le cinquième acte, d'Adrienne, sous une avalanche de fleurs, couronnes et bouquets, mais à peine rentrée à son hôtel, elle a vu apparaître plusieurs centaines de photographies, avec prière d'y apposer sa signature, à titre de souvenir!

Si cela continue ainsi, quand Mlle Sarah Bernhardt arrivera à Marseille, quel degré marquera donc le thermomètre de l'enthousiasme?

—Les cinq dernières représentations données tant à Bordeaux qu'à Toulouse ont produit une recette totale qui va à bien près de 45,000 francs. Soit une moyenne de 9,000 francs par représentation.

Nous citons ces chiffres à titre de véritable curiosité.

Une veuve pratique:

Le lendemain de la mort de son époux, elle versait d'abondantes larmes que rien ne pouvait tarir.

Comme on cherchait à la consoler.

—Non, non, dit-elle: laissez-moi pleurer tout mon soûl; après je n'y penserai plus!

On causait du peintre M....

—Ce pauvre M..., disait un confrère, quand il a trouvé le moyen de placer une de ses toiles à dix-sept francs, il dine pendant deux jours.

Et un amateur:

—Il appelle cela casser une croûte!

—Un affreux gredin, genre Abadie, vient d'être condamné en cour d'assises, aux travaux forcés à perpétuité.

Au moment où le président vient de prononcer la sentence, il s'étend sur son banc comme pour y dormir et, s'adressant aux gendarmes:

"Laissez-moi, dit-il, me reposer un peu avant de commencer.

L'âge d'une femme se devine à son silance.....Celui d'un homme à sa manière de parler.....

Chez l'un comme chez l'autre, les yeux sont les révélateurs les plus sûrs et les seuls qu'on ne peut atiérer.

—Une cocotte voyant, aux bains froids, une honnête fille douée d'une foule d'avantages fort appréciés de ces messieurs et dont elle est entièrement dépourvue:

—Ah! dit elle avec un soupir, que de bon bien perdu!

—Sur la plage.

Mme A.... à M. B....—Quelle est donc cette dame, que vous avez saluée tout à l'heure?

M. B... semble chercher sa réponse.

Mme A..., insistant—Enfin, est-ce une femme à laquelle on dit vous, ou à laquelle on dit tu?

M. B..., continuant à se taire:

—Ah! je vois ce que c'est! s'écrie Mme A... c'est une femme à laquelle on dit

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre.—Température.—Vents du sud-est au sud-ouest, baromètre stationnaire ou baissant légèrement, temps partiellement couvert.

Température du 2 octobre 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	64	21
Midi	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	76	24

Bulletin météorologique.

Samedi, 2 octobre, 3 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	76	Louisville, Ky.	77
Atlanta	70	Memphis, Tenn	76
Montgom., Ala.	82	Mobile, Ala	81
Cairo, Ill.	78	Montgomery, Ala	79
Chattanooga, Tenn	70	Nashville, Tenn	75
Chattanooga, G.	76	New Orleans, La.	80
Davenport, Iowa	73	Omaha, Neb	61
Dubuque, Iowa	74	Pittsburgh, Pa	70
Galveston, Texas	82	Savannah, Géo.	80
Indianola	83	Shreveport, La	79
Keokuk, Iowa	77	St Louis, Mo	81
Key West, Fla	84	St Paul, Minn	64
La Crosse, Wis.	71	Vicksburg, Miss	80
Leavenworth, Kas.	75	Yankton, D. T.	70

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.10	Nashville, Tenn	1.08
Cairo, Ill.	6 00	New Orleans*	12.08
Chattanooga, G.	4.00	Omaha, Neb	6 08
Davenport, I.	3.10	Pittsburgh, Pa	2.10
Keokuk, Iowa	6 11	Shreveport, La	6.07
La Crosse, Wis.	1.06	St Louis, Mo	11.09
Leavenworth, K	2.04	St Paul, Minn	2.00
Louisville, Ky.	3 00	Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	5.04	Yankton	2.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Frederick Granding à Mlle Dora Booker;
Jean C Durel à Mlle Annie Carrick;
James D Black à Mlle Harriet E Gregory;
Edward C Williams à Mlle Hannah Dullenty;
Adolphe H Slowerdy à Mlle Marie Louise Bordes.

Naissances.

Mme C J Gleason, un garçon, 1er mars;
" Hy West, une fille, 2 août;
Wm J Faulkner, un garçon, 31 août;
H G Bolkhardt, un garçon, 23 sept;
Frank de F Villasana, un garçon, 26 sept;
Salvador Grabiel, un garçon, 17 sept;
Wm Ferret, une fille, 24 sept;
Joe L Pogulus, une fille, 10 sept;
D Murat, une fille, 1er octobre;
Alex A Bobert, un garçon, 25 août;
Louis L Mérdier, une fille, 5 sept.
Louis Mouleaux, une fille, 8 sept.

Décès.

Mathew Franceschi, 52 ans, coin Ursulines et Decatur, natif de France.
Louis Clemens, 4 ans, Aisle Ste Marie;
William J Gleason, 7 mois, coin Terpsichore et White;
Patrick McCarthy, 52 ans, rue Chippewa, près Ste Marie, natif d'Irlande;
Thomas Martinez, 22 mois, rue Orléans, près Dérgenois;
Homer Lopine, c, 53 ans, No 49 rue Annette;
Sophia A Ratnert 3 mois, Carrollton;
Joseph Lecarpen ter 36 ans, No 181 rue St Philippe;
Thomas Moran, 51 ans, rue Dauphine, près Espagne;
Charlotta Hollins, c, 5 jours, No 46 rue Dryades;
Andrew Smith, c, 23 ans, No 3 rue Philip;
Catherine Flood, 45 ans, Hôtel-Dieu, native d'Irlande;
Marie V McCormick, 3 mois, No 10 rue Gasquet;
Mme Ed Lebarre, 31 ans No 373 rue St-Claude.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

HOTEL ST-JAMES.

C. Ormsby, Jr, Louisville, Max Herzg, New York City; J H Skining, New York City; F W Flint, Atlanta, W G Anderson Canton, Ohio; Mme B Lucia, N Orléans; A D Wood Bridge, N Orléans; J West, New York; H J Clapsaug, New York; J S Richards, Wilmington, Del; Dawson, Texas; C F. White, Californie; H H May, N Orléans; D A Waugh, N Orléans; G K Bisst, N Orléans; H Craft, Miss; O H Irogg, Louisville; J J Stanley, Alabama; F L Somers Nashville.

L'enregistrement des votants.—Afin de donner à nos lecteurs

une idée de l'apathie ou de l'abstention des votants de la Paroisse d'Orléans à l'endroit de l'enregistrement, nous publions le nombre des électeurs qui se sont fait inscrire, jusqu'au 30 septembre, inclusivement, dans les neuf districts du premier et du deuxième districts congressionnels, et le nombre de ceux qui se sont fait enregistrer en 1879, dans les mêmes wards et dans la même période. En voici d'abord un sommaire:

PREMIER DISTRICT CONGRESSIONNEL

	Blancs.	Couleur.	Totaux.
1880	7.705	3.158	10.863
1879	16.981	7.358	24.339

DEUXIÈME DISTRICT CONGRESSIONNEL

	Blancs.	Couleur.	Totaux.
1880	6.115	2.285	8.400
1879	12.664	4.492	17.156

Le premier district congressionnel comprend les paroisses St. Bernard et Plaquemine; le deuxième, les paroisses Jefferson, St. Jacques, St. Jean Baptiste et St. Charles, où les républicains ont une forte majorité qui ne peut être renversée que par la majorité du parti démocrate dans la paroisse d'Orléans.

L enregistrement en 1880.

PREMIER DISTRICT CONGRESSIONNEL

Wards.	Blancs.	Couleur.	Totaux.
Troisième	1.644	777	2.417
Quatrième	657	221	878
Cinquième	979	290	1.269
Sixième	613	146	759
Septième	902	480	1.382
Huitième	863	123	986
Neuvième	1.607	727	2.334
Quinzième	492	786	1.278
Totaux	7.205	3.158	10.363

DEUXIME DISTRICT CONGRESSIONNEL

Wards.	Blancs.	Couleur.	Totaux.
Premier	984	285	1.269
Deuxième	1.284	361	1.645
Dixième	1.218	381	1.612
Onzième	1.343	399	1.722
Douzième	461	197	658
Treizième	330	233	563
Quatorzième	187	73	260
Seizième	136	280	415
Dix septième	208	167	375
Totaux	6.115	2.285	8.400

L'enregistrement en 1879.

PREMIER DISTRICT CONGRESSIONNEL

Wards.	Blancs.	Couleur.	Totaux.
Troisième	4.299	1.779	6.078
Quatrième	1.846	577	2.423
Cinquième	2.425	968	3.393
Sixième	1.588	571	2.159
Septième	2.171	1.498	3.669
Huitième	1.609	330	1.939
Neuvième	2.092	585	2.684
Quinzième	954	1.050	2.004
Totaux	16.991	7.358	24.349

DEUXIME DISTRICT CONGRESSIONNEL

Wards.	Blancs.	Couleur.	Totaux.
Premier	2.345	531	2.816
Deuxième	2.396	819	3.215
Dixième	2.220	668	2.888
Onzième	2.622	783	3.406
Douzième	1.165	307	1.472
Treizième	814	210	1.024
Quatorzième	301	241	542
Seizième	248	429	677
Dix septième	378	306	684
Totaux	12.064	4.492	17.156

Les bureaux du préposé à l'inscription se ferment le 22 du courant.

Cour Criminelle de District.—

A la section A—juge Alfred Roman—Madison Gant et Charles Fox, accusés de voies de fait; Emile Terrebonne, de tentative de meurtre; Emile Terrebonne et Wm Jackson, de port d'armes cachées; Louis Williams, de port d'armes cachées—tous sont déclarés innocents.

Le cautionnement de Christian Wollrich, accusé de port d'armes cachées, a été déclaré forfait.

Steven Leonard, Charles Wool et George Massie se sont reconnus coupables de port d'armes cachées.—Wool a été condamné à dix piastres d'amende ou quinze jours de prison de paroisse; Massie, à cinq piastres d'amende ou cinq jours de prison de paroisse.—Leonard a été renvoyé en prison en attendant la sentence.

A la section B—juge Luzenberg—Le cautionnement de Louis Dramm, accusé de voies de fait, a été déclaré forfait.

Pat Clark, Paul Boudreau, c, accusés de voies de fait; Joseph Fortier ou Nute, c., accusé d'être entré dans une maison dans l'intention d'y commettre une félonie; Alex. Wilson, c., Lisida Perez, Charles Lewis et John Austin ou Dago, accusés de vol; Michael Heintz, de coups de poignard—se sont déclarés innocents.

Thomas Hunter, c., accusé de voies de fait; Minnie Doyle, d'attaque; J. J. Martin, de port d'armes cachées—se sont reconnus coupables—Hunter a été condamné à dix jours de prison de paroisse.

Cour du juge Sheehan.—

Marie Taylor, accusée d'avoir poignardé Fanny Hicks, a été envoyée devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Fred. Gardner, accusé de voies de fait; Ellen Young, d'attaque et de menaces, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Le juge a acquitté Alex Williams, Eliza Williams, Pat. Dowd et Francis Rooney, accusés de voies de fait.

John Drake, accusé d'homicide, a dû fournir un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Kate Weaver et Tom Adams, qu'un affidavit accusait de *voies de fait*, ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Léopold Fournier ou Roullet ou E. Sabastier, accusé de faux, a été envoyé devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Fournitures de charbon.—Le conseil de direction des écoles publiques de la Nlle-Orléans recevra d'ici au 8 du courant, des propositions cachetées pour la fourniture du charbon aux dites écoles. Les paiements figureront au budget des

CONSEIL DE VILLE.

Le département des finances.

ENQUÊTE.

Le Conseil s'est réuni, hier, à six heures du soir. Le maire, les administrateurs Rahm, Collins, Glynn, Isaacson, Marks et Mealey assistaient à la séance. M. McCaleb, avocat de la ville, a offert, comme preuves, plusieurs ordonnances qui ont trait à la perception des taxes et des "licences."

On a ensuite procédé à l'appel des témoins:

GEO. H. SHOTWELL, associé de la maison Jno Kline et Cie, courtiers au No 23, de la rue Carondelet.—Je suis associé de la maison depuis 1870. J'ai fait des réglements avec le Shérif Gauthreaux pour beaucoup de personnes. Je ne me rappelle pas l'époque à laquelle j'ai fait mon plus fort réglement avec M. Gauthreaux, mais je crois que c'est vers le mois de mars dernier.

J'ai payé, au comptant, toutes les taxes de 1879; pour les années précédentes, je les ai payées, autant que possible, en "scrip". En 1878 et les années précédentes, je les ai payées en monnaie courante au lieu de scrip, aux taux que le scrip répportait sur place et aux conditions à stipuler. Autant que je puis me rappeler, j'ai dû payer à M. Gauthreaux $12,000 en scrip de toutes dénominations.

Les arrangements entre le shérif et moi étaient généralement conclus avec son député, M. Wright. Si ma mémoire ne me trompe pas, il a pas été question, du nom de Gauthreaux, d'arrangement par lequel Gauthreaux devait prendre de l'argent et acheter du scrip. L'usage que M. Gauthreaux faisait de l'argent ne me regardai pas. Je ne savais pas que je violais la loi en payant en monnaie courante aux taux du scrip au lieu de payer en scrip.

Je ne savais pas que Gauthreaux n'avait pas le droit de prendre du comptant (cash) au lieu de scrip comme le dit la loi. J'ai payé en monnaie courante au lieu de payer en scrip.

M. McCaleb au témoin: Gauthreaux vous a dit qu'il avait des scrips, et vous achetiez, virtuellement, du scrip de lui.

Le témoin—Ce n'est pas exactement cela. Nous devions un certain montant à M. Gauthreaux. Nous avions affaire à Gauthreaux. Je ne crois pas avoir le droit de fouiller dans mes livres pour voir combien nous avons payé à M. Gauthreaux au comptant et en scrip.

J'ignore ce que les autres courtiers faisaient. J'allais très rarement aux bureaux du shérif, c'est la besogne de M. Stewart. M. Gauthreaux ainsi que M. Wright ont dit qu'ils avaient des scrips à vendre. Je ne me souviens pas exactement de l'époque à laquelle a été conclu l'arrangement pour lequel on devait payer M. Gauthreaux en monnaie courante au lieu de le payer en scrip aux taux d'escompte du scrip; c'est depuis le 24 février. Je ne savais pas qu'il y avait un fort montant de scrips en leur nom sur les livres du département des comptes publics. C'est par M. Glynn que je l'ai appris il y a quelques jours. Tout dépendait de la confiance de l'acquéreur en tant qu'il s'agissait du transfert.

J'ai peu de scrip en ce moment. J'ai payé à M. Gauthreaux à peu près $29,162 23 en scrip, à un escompte en monnaie courante. Je pavais les taxes pour mes clients, avec l'argent que je recevais d'eux. Les taxes de scrip, je donnais à M. Gauthreaux, par l'entremise de son représentant, M. Wright, une reconnaissance—"due bill"—pour le montant; c'est ainsi que je suis venu à lui devoir cette somme en "time" (certificats de salaires) de plus grande partie du scrip de M. Gauthreaux est à nos bureaux. De janvier à juin, au lieu de donner à M. Gauthreaux des scrips, nous lui donnions du comptant au taux convenu.

M. McCaleb a demandé au témoin ce qu'il a fait de ses scrips; le témoin a répondu qu'il les a vendus. "Alors, a dit M. McCaleb, vous avez vendu le scrip de M. Gauthreaux, ou plutôt le scrip de la ville." "Non, a répliqué le témoin, c'était mon scrip; je l'ai acheté et l'ai payé; Gauthreaux avait l'argent et j'avais le scrip.

A une époque, nous avions $12,000 en scrips de toutes dénominations appartenant à M. Gauthreaux; nous nous décidâmes à vendre ce que nous avions. Tout était prêt pour lui quand il était prêt à régler. En un mot, Kline & Cie., ont donné "due bills" sur du scrip qu'ils avaient pour le compte de Gauthreaux, et subséquemment, ont vendu le scrip sur l'ordre de Gauthreaux. Ainsi, le scrip n'a réellement jamais été payé; des comptes (acquittés) de taxes s'obtiennent facilement.

M. McCaleb a demandé au témoin s'il ne savait pas que les comptes [acquittés] de taxes qu'il obtenait ainsi ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient écrits; "Si vous ne le savez pas, a ajouté M. McCaleb vous le savez maintenant."

Répondant à M. Glynn, le témoin a dit qu'il avait eu intuito de marquer—"check off"—une liste de tout le scrip au nom de John Kline et Cie., d'indiquer l'époque de la vente et le nom de l'acheteur.

Le témoin a promis de donner au Conseil une liste des noms de toutes les personnes pour qui il a payé des taxes—liste qui pourra être comparée avec les rapports du shérif.

M. E. PEYCHAUD, de la maison Peychaud et Burthe—J'ai payé à peu près cinq mille taxes de scrip, depuis le premier janvier. S'il convenait, avec une personne, de payer les taxes de celle-ci, pour les années de scrip, pour soixante sous, il les payait pour cinquante sous par l'entremise de MM. Kline et Cie, et réalisait ainsi un bénéfice de dix pour cent. Je n'ai jamais eu de relations directes quelconques avec le shérif.

M. BIRK, de la maison Bier et Jardet.—Je fais le commerce des actions depuis nombre d'années. M. Gauthreaux a fait ce que ses prédécesseurs ont fait. Depuis le premier janvier je n'ai pas payé moins de vingt mille piastres de taxes.

Deux ou trois maisons concluaient avec le shérif un arrangement par lequel elles devaient donner des "due bills," pour taxes. Lorsqu'un compte de taxe devait être payé, le témoin incluait un "due bill" pour le montant; ce "due bill" était envoyé par le courtier au shérif qui envoyait aux maisons les comptes de taxe.

Un réglement se faisait avec le shérif, à la convenance de celui-ci soit tous les mois, soit toutes les semaines. J'ai pris tous les "due bills" que j'avais sur le shérif. Pour tous les paiements en comptant je donnais un chèque et un "due bill" pour le scrip. Ce "due bill" de scrip provenait de ce que dans les cas de petits montants le scrip ne pouvait pas être divisé; le "due bill" des scrip faciliatait les choses.

M. Blanc, sous-avocat, est venu, il y a quelques semaines à mon bureau et m'a demandé comment il se faisait que le scrip de la ville ne montait pas, je lui ai répondu que M. Gauthreaux en avait un fort montant qui, s'il le payait, ferait hausser le scrip.

M. WM. WALSH.—Je suis député en chef du shérif. Le système de "due bills" venant de courtiers est le même que suivaient les shérifs depuis dix ans. A la fin de 1879 M. Gauthreaux était en arrière de mes réglements. Après la première semaine, l'administration du département des finances lui a demandé un réglement; M. Gauthreaux lui a promis de régler pour les deux semaines ensemble; les choses ont marché ainsi durant plusieurs mois.

Nous les rapports de M. Gauthreaux sont exacts; s'ils ne l'étaient pas, M. Auburtin s'en serait aperçu. M. Gauthreaux n'a pas reçu plus de montant de saisies qu'un autre shérif. MM. Bier et Jardet, MM. Kline et Cie, payaient la plus grande partie des taxes. (Le témoin parle du cautionnement spécial de ($20,000 dont il est tant question.)

Je l'ai rédigé et l'ai remis à MM. Gauthreaux et Blanc; M. Blanc y a fait quelques changements. Je ne puis pas dire si les signatures y étaient. Le dépôt de $4,700 à compte et de collatéraux s'élevant à $23,000, fut fait pour couvrir toutes les taxes de 1879, perçues en plein.

Il est dû de $32,000 à $35,000, mais cette somme peut être diminuée. Les frais que la ville lui doit légitimement s'élèveront à environ $20,000. M. Gauthreaux a cessé de faire ses rapports—return—de scrip vers l'époque à laquelle il était en arrière dans ses réglements—c'est-à-dire vers le 20 février. Ni M. Gauthreaux ni le sous avocat de la ville ne savaient que M. Gauthreaux vendait le scrip de la ville. Les courtiers déposaient des "due bills" pour le scrip, ils vendaient ensuite le scrip pour de l'argent et remettait l'argent au shérif.

Le Conseil s'est ajourné à lundi soir à six heures.

Cour du juge Miltenberger.—

Silvey Dorsey, accusée d'ivresse et infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à une amende de $15 ou à trente jours de prison de paroisse.

E. M. Lindsey, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Jenny Hyman pour ivresse a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Marie Hicks, accusée de s'être servie d'un langage obscène, a été condamnée à $5 d'amende ou à trente jours de prison de paroisse.

Célestine Godfrey, accusée de voies de fait; Lizzie Daniel, de voies de fait et d'attaque à main armée—ont été requises de donner un cautionnement de $150 pour répondre de leur bonne conduite.

Louise Jones, qu'un affidavit accusait de vol, a été renvoyée de la plainte, l'accusateur ayant quitté la ville.—Pour avoir enfreint l'ordonnance 528, elle a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Paragraphes.—L'hon. W. Voorhies juge de la deuxième cour de cité, est de retour à la Nouvelle-Orléans, qu'il avait quittée pour cause de santé. Il est parfaitement rétabli et a repris l'exercice de ses fonctions.

—On nous annonce le départ pour New-York de M. Michel Lion, le propriétaire du grand magasin bien connu des Cent mille paletots. M. Lion doit nous revenir avec un grand stock d'étoffes et d'habillements d'automne et d'hiver pour hommes, jeunes gens et enfants. On sait aussi qu'il possède un atelier complet de confection et des tailleurs et des couseurs expérimentés et que ses prix sont des plus modérés.

—Le gouverneur a nommé S. V. Martin arpenteur de la paroisse St-Martin; Ellis Smith constable du huitième "ward" de la paroisse Terrebonne.

—L'Union Oil Mills—fabrique d'huile de graine de coton—de Gretna a cent cinquante employés; le nombre moyen est de deux cent cinquante à la saison des affaires.

—Pat Lavin a été envoyé à l'hôpital, de la station du Port.

—John A. Sullivan ou Thomas Redwood, c., accusé d'avoir troublé la paix et la tranquillité certains journaliers, a été arrêté au coin des rues Poydras et Levée.

—Le pont du coin des rues Commune et Broad est cassé.

—Frank Ormento, étant pris de boisson, est tombé et s'est blessé à la jambe gauche. On la envoyé à l'hôpital.

—Hier matin, à quatre heures, un incendie a éclaté dans les dépendances de la maison portant le No 141, de la rue Ste-Anne. Le bâtisse a été entièrement détruite. La perte est de quatre cents piastres; elle est couverte par une assurance.

—Silvy Dorsey, accusée d'ivresse et d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été arrêtée dans la rue Bourgogne, près celle Conti.

—E. M. Lindsey a été arrêté au No 36 de la rue Royale. Il est accusé de port d'armes cachées.

—Une rixe a eu lieu entre Jerry Foster et Harriet Sinclair—toutes deux de couleur. Harriet a été grièvement blessée à la tête. On l'a transportée à l'hôpital, après pansement de la blessure, elle s'en est retournée chez elle, au No 125 de la rue Perdido.

—Charles Cleveland a été arrêté au coin des rues Prytania et Terpsichore. Mme C. Fauizan l'accuse de voies de fait.

—Un révérbère municipal de la rue Galvez, près celle Bienville, a fait explosion.

—A la conr civile de district, la succession de Christian F. Ohlsen; celle de Mme Charlotte Anna Cuvellier veuve de Jean Jules Porée,—sont ouvertes.

—Le gouverneur a nommé hier: Johns Courtney constable du 1er ward de la paroisse De Soto, en remplacement de Richard Yarbrough, décédé; James Parker constable du 6me ward de la paroisse Vernon.

—Une rixe a eu lieu entre Taylor Anderson et Elbany Anderson, tous deux de couleur; Elbany a reçu quatre coups de couteau au dos, à la tête et au bras gauche. Taylor s'est enfui.

—E. M. Lindsey, accusé de port d'armes cachées, a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse, par le juge Luzenberg, à la cour criminelle de district.

—A la séance du comité exécutif de l'association sanitaire auxiliaire, M. Elder, chairman du comité de desséchement, a annoncé que les canaux et les ruisseaux de la Ville sont en bon état, que la police et le service de fonctionne d'une manière satisfaisante.—Les fours de desséchement n'ont guère rendu de services à la municipalité qui, depuis nombre d'années, ne fait d'allocations que pour elles, et n'a pas alloué une seule piastre pour l'amélioration ou le nettoyage des canaux.—Le "scrip" de $272,215 par an aux entrepreneurs qui se chargent de faire fonctionner ces quatre roues. Le contrat expire le 1er juillet prochain.

—Hier après midi, à cinq heures, Marie Nellis ou Bridget Cavanagh a été écrouée à la station centrale; elle est accusée d'ivresse, de bris de paix, de langage obscene et de vol.

—Thomas Adams, pour vies de fait, a été arrêté, hier matin, au No 444 de la rue Lafayette.

—James Steward, accusé de bris de paix et de menaces, a été arrêté, hier, à 3 heures et demie de l'après-midi, dans la rue Gravier, près celle Magas un.

—Hier soir, a eu réunion annuelle, le Pelican Rowing Club, club de canotiers, a élu, pour l'année courante, les officiers suivants:

Président, W. LeMonnier,
Vice-Président, B. Hudson,
Secrétaire, F. White,
Trésorier, Saul Wirl,
Capitaine, Chs Fonton,
Lieutenant, J. Donlon,
Directeurs: J. Heumann, C. Ernst, C. Payro.

Ventes hypothécaires aux bureaux de l'administrateur des aliénations:

Mme Patrick Hanley à James Hogan, un terrain et bâtisses formant le coin des rues Broad et Canal; $1,000

Patrick Hanley à James Hogan, un terrain 20x140, rue Broad, entre les rues Canal et Gasquet; $1050

Wm Campbell à Mme Mary C Campbell un terrain et bâtisses 33x196, rue Franklin, entre Mendome et Dublin; $2500

Elijah Kilpatrick à Mme W S Mitchell un terrain et bâtisses formant le coin de l'Avenue de la Course et de la rue Chesnut; $10,000

Mary Telubenberg à veuve Fred Weinmann, un terrain et bâtisses 29x106, rue Liberté, entre Perdido et Gravier; $1050

Miles A et E. Urquhart à J. H. Malone, un terrain et bâtisses 26x127 rue Dauphine entre Canal et Bienville; $6000

Wm Eboanze à Rire, Born & Co., un terrain et bâtisses rue du Camp, entre Commercial Alley et la rue Poydras; $40,000

Adam Dott à Mme Xavier Sharkin, un terrain et bâtisses, 14x120, rue Berlin, entre Laurel et Constance; $550

Henry Vobser à John McLaughlin, un terrain et bâtisses, 33x73, rue Adele, entre Rousseau et Nlle Levée.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Le projet de traité de commerce.

Lyon, 28 septembre.—Dans un congrès commercial qui s'est réuni ici aujourd'hui en faveur d'un traité de commerce Franco-américain, une résolution a été adoptée demandant au gouvernement français de maintenir le droit de 60 centimes sur le froment et de porter à 1 franc 20 centimes le droit sur la farine d'Amérique.

La dernière brochure d'Alexandre Dumas.

La dernière brochure politique d'Alexandre Dumas, "Les femmes qui tuent et les femmes qui votent," a un succès énorme dans lequel la valeur littéraire n'a rien à voir. On peut se demander si M. Dumas mettrait tant d'empressement à tirer de ces pétards périodiques s'ils ne lui rapportaient, à chaque explosion, la somme assez ronde de 200,000 francs.

Conseil de guerre.

Un jeune officier de dragons nommé Vallet, qui a déserté pour se sauver avec une femme mariée, vient d'être condamné par le conseil de guerre du 6e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne, à deux ans de prison.

Echos mondains.

Le *monde* rentre en toute hâte à Paris. Hier il y avait foule sur l'hippodrome de Longchamps. On remarquait parmi les représentantes du *high life*, la princesse de Sagan et le comte de Dion, le brutal agresseur d'Aurélien Scholl; et, parmi les célébrités politiques, Henri Rochefort, qui traite de pair à compagnon avec tous les bookmakers.

Un vol de $625,000 francs.

Samedi soir un voyageur, M. Pagès, qui était dans une des salles d'attente de la gare du Nord s'est absenté quelques instants, laissant sur une banquette une sacoche contenant des valeurs pour une somme de $625,000 francs. Quand il est revenu la sacoche avait disparu. M. Pagès offre $5,000 de récompense à la personne qui lui rapportera ses valeurs et qui suivant la mode américaine, s'engage à ne pas poursuivre le voleur.

Les odeurs de Paris.

On espère que la mort qui a frappé, hier, cinq ouvriers dans l'égout du boulevard Rochechouart décidera la municipalité à faire disparaître les puanteurs dont les Parisiens se plaignent depuis quelque temps et qui ne peuvent être comparées qu'à celles de New-York.

La *Lanterne* offre aux amis des victimes l'argent nécessaire pour poursuivre l'administration, en dommages-intérêts, devant les tribunaux.

Le parlement anglais.

Londres, 28 septembre.—La "Presse Association" annonce que par suite de l'état des affaires en Irlande et en Orient, les partisans du gouvernement résolurent la convocation du parlement pour le mois de novembre.

Panique en Irlande.

Londres, 28 septembre.—On télégraphie de Dublin au *Times*: "Le meurtre de lord Mountmorris a jeté la panique dans les classes honnêtes de la population. Les querelles de parti s'effacent momentanément en présence du danger. On dit de tous côtés qu'il n'y a plus de sécurité ni pour la vie ni pour les propriétés. Il n'est personne qui puisse sans danger exercer ses droits en ce qui concerne la possession ou la gestion de ses propriétés si l'exercice naturel de ces droits est contraire aux intérêts de ses fermiers. L'autorité semble paralysée et le pouvoir exécutif est sans espoir sur l'issue du conflit.

"Le théâtre du dernier assassinat